

**ÉDITO** du
Général de Division
Jean-Pierre Metz

2023 a été l'année de la création de notre Fondation. 2024 sera l'année de sa consolidation, tant dans son fonctionnement et sa structuration que dans l'établissement de partenariats durables. 2024 sera aussi l'année de son plein déploiement dans tous les territoires ultramarins.

A ce titre, les 12 mois à venir seront décisifs pour le projet et l'ambition que nous portons. Dans les territoires, le succès repose sur la capacité d'identifier les projets, de les structurer en vue de leur présentation au COMEX, puis de les accompagner dans la durée. Les associations locales de la Fondation devront poursuivre leur implantation. Idéalement, d'ici la fin de l'année, tous les territoires devraient avoir créé les conditions de mise en place de ces associations. Compte tenu des orientations de certains de nos partenaires qui s'engagent massivement et sur plusieurs années, la Martinique et la Guyane devront avancer prioritairement. Le recrutement des salariés pour la Guadeloupe, la Réunion et la Nouvelle-Calédonie sera effectif dans les semaines à venir. Sous la présidence des chefs des corps des RSMA, ces associations ont un rôle essentiel de liaison, de contact, de mise en relation, d'écoute et de connaissance des besoins économiques et des acteurs régionaux.

Dans l'Hexagone, avec le Délégué général, nous poursuivons notre action d'engagement des nouveaux partenaires et de suivi des partenaires déjà identifiés et actifs à nos côtés. Grâce à l'appui de la fondation arbitraire FACE, nous serons en mesure de continuer à consolider les bases de la Fondation, à la fois dans la structuration de son offre en programmes cohérents, dans les réflexions concernant les mesures d'impact et de suivi des actions de la Fondation, et dans sa soutenabilité financière. À ce stade, nous tenons à notre objectif d'augmentation progressive du budget sur les prochaines années, pour atteindre 2 millions d'euros en rythme de croisière, si possible dès 2025.

Nous nous déplacerons dans les territoires, pour mieux faire connaître la Fondation du SMA et son offre d'aide aux jeunes ultramarins, nous commencerons par les Antilles dès le mois de janvier.

Vous l'aurez compris, 2024 sera une année cruciale de développement de la Fondation. Le cap est fixé. Avec Guillaume Villemot, notre Délégué général, et grâce à l'appui bienveillant du Commandement du SMA et des régiments du SMA, nous savons que nous réussirons notre pari de pérennisation de la Fondation.

À tous, une excellente et très belle année 2024, au service des jeunes Français d'outre-mer.

LES NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DE LA FONDATION

Lors du COMEX qui s'est tenu le 15 décembre dernier, ce sont 23 projets qui ont été présentés, issus de 5 territoires (Guyane, Mayotte, La Réunion, Polynésie française, CFSMA de Périgueux).

17 dossiers ont été validés sans restriction, les autres dossiers seront soumis au prochain COMEX après un travail d'approfondissement qui doit être mené par les porteurs.

Les projets validés entrent majoritairement dans les programmes développés par la Fondation (Coup de pouce logement, mobilités, Up formation et autonomie alimentaire). Ces différents soutiens (financier, mécénat de compétence et mécénat de confiance) permettent à des jeunes de mener à bien leur projet soit salariaux soit entrepreneurs.

Le Comex a également validé un projet au long cours porté par une ancienne volontaire du RSMA de Mayotte qui souhaite devenir pilote de ligne et a besoin d'un accompagnement sur plusieurs années. C'est aussi dans ces cas-là que la Fondation démontre son utilité.



La Fondation du SMA a mis en place les outils permettant de répondre aux situations d'urgence que peuvent connaître certains jeunes. C'est ce qui s'est passé pour Florian S. à La Réunion qui avait besoin d'un Coup de pouce logement très rapide pour conserver son emploi. Les solutions de la Fondation se sont mises en place en moins de 10 jours.

LES NOUVEAUX PARTENAIRES DE LA FONDATION

Ce dernier trimestre de l'année 2023 a permis de mettre en place des partenariats avec de nouvelles entreprises et fondations.

La Banque Française Mutualiste a décidé de s'engager dans la durée pour accompagner des jeunes ultramarins ayant des projets dans le monde de la santé.

La Fondation d'entreprise Vinci pour la Cité s'engage dans le cadre des programmes coup de pouce logement pour accompagner des projets dans les Antilles.

La Fondation CMA CGM a décidé de s'engager durablement aux côtés de la Fondation du SMA pour accompagner dans un premier temps des projets majoritairement implantés en Martinique, Guyane et Guadeloupe.



TÉMOIGNAGE D'UNE BÉNÉFICIAIRE DE LA FONDATION

**VANESSA**
originnaire de Guyane

Après un parcours de volontaire au RSMA de Guyane comme Agent Polyvalent, je suis venue en métropole afin de suivre une formation d'Auxiliaire de Vie aux Familles au Centre de Formation du SMA de Périgueux, dans l'idée de m'installer en métropole une fois mon diplôme en poche. Au cours de l'un de mes stages dans une crèche effectué dans le nord du département de l'Aveyron, à Agengens en Aubrac, la directrice m'a fait découvrir des opportunités d'embauches sur le territoire, notamment dans un EHPAD du même village. J'ai terminé mon cursus à Périgueux au début du mois d'octobre, malheureusement sans obtenir mon diplôme ADVF, mais l'EHPAD étant en recherche de personnel m'a quand même prise en stage comme Agent d'Entretien Polyvalent, puis m'a proposé un CDI.

N'ayant aucune attache familiale en métropole et peu d'argent sur mon compte, c'est à ce moment que le CFSMA m'a proposé d'effectuer une demande de « coup de pouce logement » auprès de la Fondation du SMA, afin de m'aider à me loger sur place. Aidée par la collectivité, nous avons rapidement trouvé un logement à environ 200m de mon futur lieu de travail, et ayant reçu un premier versement de 1 500€ de la Fondation, j'ai pu signer mon bail et payer ma caution ainsi que mon premier loyer. Cette somme m'a aussi permis d'acheter quelques biens de première nécessité comme du matériel de cuisine et des vêtements chauds (il fait relativement froid au mois de novembre dans cette région pour une guyanaise !).

Je suis maintenant bien installée sur place, le personnel de l'EHPAD « m'a adoptée » et les gens du village s'occupent bien de moi en me proposant des activités de découverte de la région et en m'aidant dans certaines démarches administratives. Ayant atteint l'objectif que je m'étais fixé de m'installer au moins pour un temps en métropole, je souhaite maintenant profiter de ma nouvelle vie et vais essayer de passer mon permis car je n'avais pu le passer avant mon arrivée en métropole.